Declaration prealable au CTSD du 23 juin 2015

Tout d'abord, au nom de l'équipe départementale de l'UNSA EDUCATION je tiens à présenter nos condoléances à la section FSU des Landes touchée par le décès brutal de son secrétaire régional. Nous nous associons à votre peine.

L'UNSA Education est engagée depuis le début dans le soutien de la Refondation de notre système scolaire ; c'est un enjeu éducatif, mais c'est avant tout un impératif démocratique. Le rapport de Mr Delahaye « grande pauvreté et réussite scolaire » fait état d'un lien étroit entre situation sociale, santé et réussite scolaire.

C'est pour cela que je commencerai mon propos par pointer l'inquiétude légitime des corps de santé. Les circulaires de mission sont en phase finale. Le gouvernement souhaite leur publication cet été avec application à la rentrée 2015. En ce qui concerne le service infirmier, le SNIES UNSA EDUCATION, défenseur des postes mixtes avec intervention en 1er degré et 2nd degré, exige la définition d'un temps de travail obligatoire en 1er degré sans disparité selon les zones géographiques. La santé ne débute pas à partir de la 12ème année. Le suivi infirmier dans le 1er degré doit être réaffirmé. Pour les médecins scolaires, la rentrée 2014-2015 s'était faite dans une triste continuité. Celle de 2015-2016 n'est absolument pas anticipée en matière de santé des élèves. Et le nombre de postes vacants de médecins ne cesse d'augmenter…

Il est urgent qu'une revalorisation salariale déclenche enfin une réelle attractivité pour notre secteur éducatif.

C'est un enjeu démocratique autant que sanitaire. Cela participe à la mise en cohérence des différentes reformes qui visent à la réussite de tous et de chacun. L'élève pris dans sa globalité a droit à ses suivis organisés sur son temps scolaire.

Le contexte de cette rentrée 2015 dans les Landes pourrait être serein, chose rarissime ces dernières années. L'effectif stable de la population scolaire du 1er degré aurait pu favoriser une réelle amélioration de la prise en charge des élèves. Mais force est de regretter que les prévisions ne vont pas dans ce sens.

Ce comité technique va devoir acter des choix d'ajustements -d'ouvertures et de fermetures- dans le 1er degré pour la rentrée 2015.

Encore une fois, notre fédération déplore la faiblesse des moyens alloués à notre département (7 postes) et la contrainte qui en résulte sur les choix à opérer. Le solde de 3,67 postes après le CTSD du 14 avril ne permettra pas de répondre à toutes les situations en suspend.

Encore une fois, chaque proposition d'ouverture est compensée par une fermeture. Alors que l'objectif principal de l'Ecole est de répondre au mieux à la difficulté scolaire, les efforts en la matière ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Les contraintes budgétaires nous forcent à un exercice d'équilibriste. Des fermetures actées en avril, peut être un peu trop rapidement, vont devoir être revues suite à des hausses d'effectifs. Nous ne pouvons maintenir des classes à triple niveaux avec des effectifs à 27 élèves. Mais la marge de manœuvre est trop faible pour que cette rentrée se fasse dans les meilleures conditions. Les fermetures ne seront pas toujours des choix de raison mais des renoncements faute de moyens, lourds de sens pour les équipes et les enfants.

Confirmer le maintien des moyens et des structures là où cela semble indispensable ne peut que faciliter le fonctionnement de la rentrée 2015 pour les équipes, pour les services administratifs et surtout pour les élèves. Ce n'est pas un coût mais une reconnaissance du travail de nos collègues et un dû pour nos jeunes générations.

L'Unsa Education soutient depuis leur création les dispositifs « plus de maîtres que de classes et accueil des moins de 3 ans ». Nous dénoncions précédemment leur instrumentalisation comme outil de communication du ministère. Deux sites supplémentaires pour les Landes soit 2 demi-postes de « plus de maîtres que de classes » confirment la faiblesse des moyens. Le dispositif est le bon mais il n'est pas quantitativement à la hauteur des besoins.

L'Unsa Education soutient également la formation des enseignants et la création massive de supports stagiaires (14 ETP et 23 mi temps pour cette rentrée). Cependant, les inquiétudes sont multiples : implantations reconduites sur des supports identiques, charge de travail supplémentaire reconduite pour les mêmes collègues sans reconnaissance ni compensation financière, sentiment de manque d'accompagnement sur le terrain par l'institution…

Enfin, l'Unsa Education souhaite connaître l'application concrète sur le terrain des moyens dévolus aux décharges de direction 3 classes.

Parce que nous avons le Service public au cœur de nos préoccupations, nous, élus de l'Unsa Education, portons les exigences de notre Fédération et de tous les personnels que nous représentons. Cette exigence est le seul gage de réussite de la loi de Refondation, pour les jeunes générations que nous formons. Ce n'est pas qu'une exigence syndicale, c'est avant tout une exigence démocratique !

Pour l'UNSA Education : Christine MENDIBOURE, Christophe NOWACZECK, Mathilde GAILLARD, Sara BERNET